

Indicateur
Tous milieux

Oiseaux communs



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
CHAMPAGNE-ARDENNE



Présentation de l'indicateur

Par définition, les espèces rares ou menacées d'extinction sont peu abondantes et/ou présentent une faible répartition. Les variations de ces espèces peuvent donc difficilement être interprétées comme des indicateurs de la qualité des écosystèmes. Si l'on souhaite rendre compte de l'état d'un écosystème, il convient de s'intéresser aux espèces communes qui, de par leur abondance, participent le plus à son fonctionnement.

L'indicateur "Oiseaux communs" existe et est utilisé à l'échelle nationale pour évaluer notamment les effets du réchauffement climatique ou de la fragmentation du paysage. A l'échelle régionale, les tendances des populations d'oiseaux communs peuvent également être mises en relation avec la qualité des grands types d'habitats qu'elles exploitent. Quatre grands types d'habitats communs peuvent être mis en évidence dans la région.

Ainsi, on pourra distinguer l'évolution des populations d'oiseaux:

- généralistes (ou ubiquistes, c'est-à-dire présentes dans des proportions voisines dans tous les types d'habitats)
- spécialistes des milieux bâtis
- spécialistes des milieux agricoles
- spécialistes des milieux forestiers
- spécialistes des milieux bocagers

Des indicateurs de biodiversité sont ensuite développés à partir des variations d'abondance des espèces regroupées par affinité écologique.

Menaces

Les tendances obtenues rendront compte de divers facteurs (dont des facteurs globaux comme le réchauffement climatique) mais la dégradation des habitats et des écosystèmes reste une des causes principales de déclin de ces espèces.

Description du suivi régional

Les données utilisées sont celles du STOC Points d'Ecoute (Suivi Temporel des Oiseaux communs), coordonné à l'échelle nationale par le Muséum National d'Histoire Naturelle. Les oiseaux nicheurs sont dénombrés sur des points d'écoute de 5 minutes répartis dans les différents habitats de la région (détails du protocole sur le site du Vigie-Nature du MNHN). La majorité des points d'écoute sont réalisés par des bénévoles.

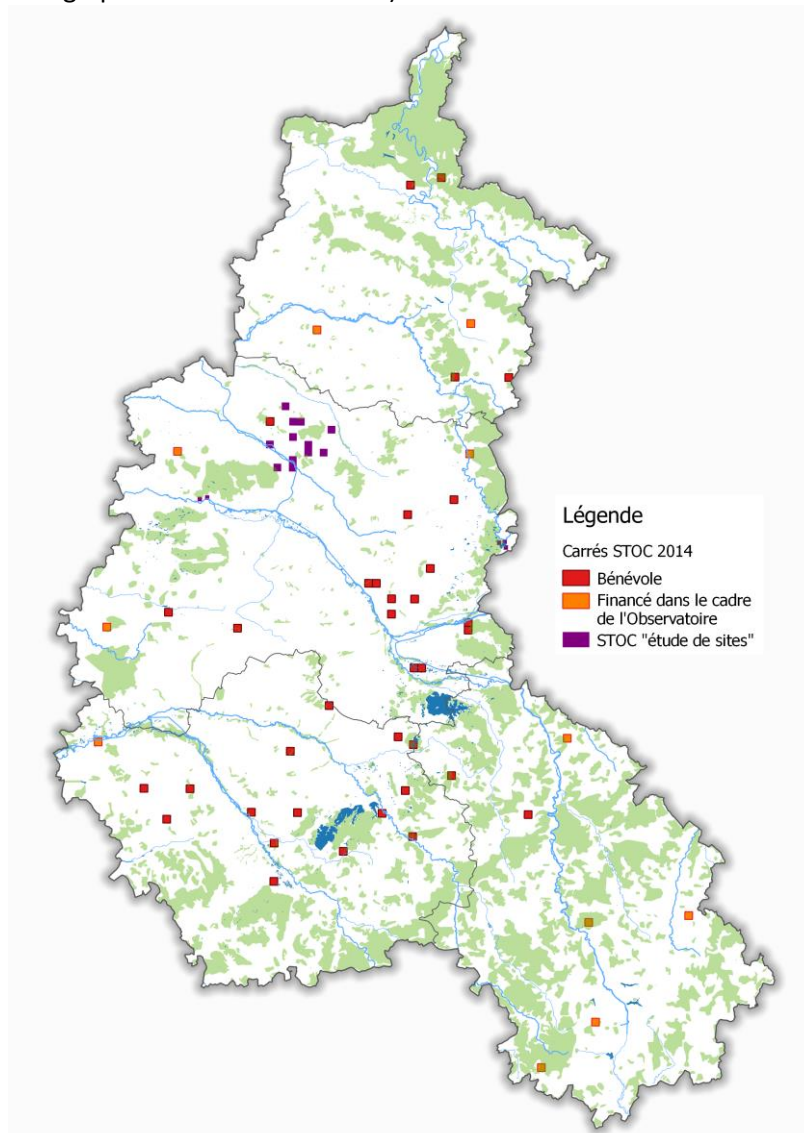
En 2014, ce sont 64 carrés STOC qui ont été suivis, soit un total de 640 points d'écoute répartis dans les grands milieux de Champagne-Ardenne.

Ces inventaires sont réalisés :

- Par des bénévoles : 34 carrés



- Dans le cadre du financement de l'Observatoire avifaune : 13 carrés
- Dans le cadre de programmes d'étude de sites : 17 carrés ou ensembles de 10 points (il ne s'agit pas forcément de carrés)



Etablissement des indicateurs

Pour déterminer les cortèges d'espèces spécialistes de chaque milieu, seules les données d'espèces suffisamment bien suivies ont été utilisées (espèces bien réparties et abondantes).

Une espèce est considérée comme spécialiste d'un milieu si elle est deux fois plus abondante dans ce milieu que dans tous les autres réunis. Si au contraire elle répartie à peu près uniformément dans les différentes classes d'habitats, elle est considérée comme généraliste. Le milieu humide, peu représenté, n'a pas été distingué.

L'analyse de la répartition des espèces les plus communes dans chacun des 4 grands milieux distingués en Champagne-Ardenne donne les listes d'espèces spécialistes suivantes :

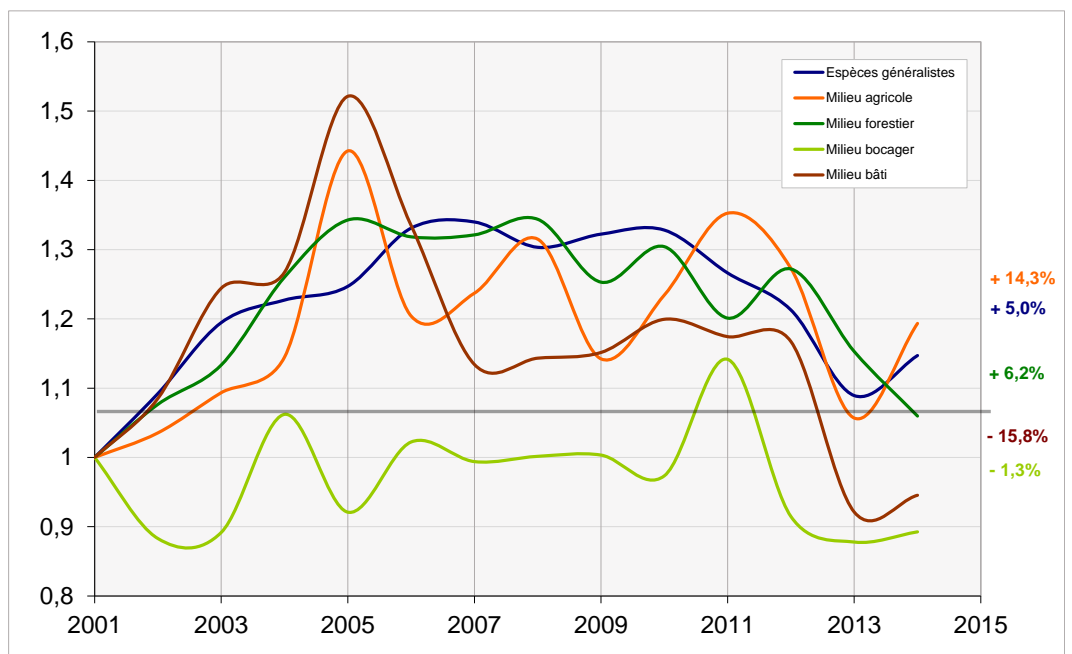


Espèces spécialistes du milieu agricole	Espèces spécialistes du milieu forestier	Espèces spécialistes du milieu bocager	Espèces spécialistes du milieu bâti	Espèces généralistes
Alouette des champs Corbeau freux Caille des blés Bruant proyer Bergeronnette printanière Perdrix grise	Grimpereau des jardins Coucou gris Pic épeiche Rouge-gorge familier Pinson des arbres Geai des chênes Loriot d'Europe Mésange bleue Mésange charbonnière Pouillot véloce Pouillot fitis Sittelle torchepot Fauvette à tête noire Troglodyte mignon Grive musicienne	Buse variable Bruant jaune Rossignol philomèle Bergeronnette grise Pic vert Tarier pâtre Fauvette grisette	Verdier d'Europe Hirondelle de fenêtre Hirondelle rustique Moineau domestique Rouge-queue noir Tourterelle turque	Merle noir Pigeon ramier Corneille noire Hypolaïs polyglotte Faisan de colchide Accenteur mouchet Tourterelle des bois

Certaines espèces ne sont - au vu des résultats du STOC EPS - ni vraiment spécialistes d'un de ces 4 milieux, ni vraiment équitablement réparties entre les différents habitats, et n'ont donc pas été incluses dans les tendances multispécifiques par milieu (exemple : Linotte mélodieuse, Fauvette des jardins, Pipit des arbres...).

Tendances

Pour chaque espèce, un indice d'abondance (ramené à 1 au début du suivi en 2001) est calculé pour chaque année, donnant ainsi des tendances par espèce, d'après le même principe que les analyses faites à l'échelle nationale. A partir des catégories ci-dessus, les tendances des espèces représentatives de chaque milieu sont ensuite regroupées pour former des indicateurs de l'état et des tendances de l'avifaune de ces milieux.





En Champagne-Ardenne, depuis 2001, l'avifaune liée au bâti est en déclin marqué. Après une baisse considérable en 2013, l'année 2014 marque une légère amélioration pour ce cortège d'espèces.

Malgré de fortes variations interannuelles, l'indicateur "milieu agricole cultivé" est globalement en augmentation sur la période considérée.

A noter que l'indicateur "milieu bocager" a été en forte baisse en 2012, impliquant un déclin de 4.2% en moyenne depuis 2001. Cette tendance s'expliquait notamment par le déclin marqué depuis plusieurs années et davantage encore en 2012 du Tarier pâtre et du Bruant jaune. Le cortège se stabilise en 2012 et 2014.

Malgré une tendance globalement stable depuis 2001, le cortège des espèces spécialistes des milieux forestiers en en baisse depuis 2005.

Il faut également préciser que les indicateurs ne sont construits que sur des espèces considérées comme suffisamment communes en 2008 (date de mise en place des indicateurs) sur l'ensemble de la région. Or, la dégradation drastique du milieu bocager dans les années 90 a entraîné la raréfaction de nombreuses espèces spécialistes de ce milieu, à présent trop rares ou plus assez communes pour être prises en compte dans ces indicateurs (Pie-grièche écorcheur, Pie-grièche grise, Tarier des prés etc.).

Malgré quelques variations interannuelles, l'indicateur "milieu forestier" reste globalement en augmentation.

Enfin, à l'instar des résultats nationaux, les espèces généralistes sont en augmentation (+5% en 13 ans), malgré une baisse marquée en 2012. Cette tendance est à relier avec une homogénéisation des cortèges d'espèces au détriment des espèces plus spécialistes.